



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



RÉGION ACADÉMIQUE
HAUTS-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Rectorat

Inspecteurs
d'Académie
Inspecteurs
Pédagogiques
Régionaux

Secrétariat des I.A.-I.P.R.
Tél.
03 22 82 39 70
Mél.
ce.ipr@ac-amiens.fr

20, boulevard
d'Alsace-Lorraine
80063 Amiens
cedex 9

Horaires d'accueil du public :
8h00 - 12h30
14h00 - 17h00,
du lundi au vendredi

Horaires d'accueil téléphonique :
8h00 - 12h30
14h00 - 17h00
du lundi au vendredi

Amiens le 28/09/2018

Madame Isabelle BOULNOIS
Monsieur Didier LANTZ
Madame Martine WINCKELS-PANCHEN
Inspecteurs d'Académie
Inspecteurs Pédagogiques Régionaux
d'éducation physique et sportive

A

Mesdames et Messieurs les professeurs
D'éducation physique et sportive

S/c de Mesdames et Messieurs les chefs
d'établissement de l'enseignement public et privé

Objet : Lettre de rentrée.

Préambule commun à toutes les disciplines

Nous tenons d'abord à saluer votre investissement au quotidien dans l'évolution des pratiques pédagogiques ces dernières années. Nous engageons bien évidemment les équipes à poursuivre ce nécessaire travail pour le plus grand bénéfice des élèves qui nous sont confiés. Vos efforts portent leurs fruits comme en témoigne l'évolution positive des résultats académiques aux examens.

Le projet académique 2018-2021, « *Donner confiance force et inspiration* », prend effet à cette rentrée scolaire. Il met l'accent sur la nécessaire ambition à insuffler à tous les niveaux en développant trois axes principaux et en s'appuyant sur cinq leviers. <http://www.ac-amiens.fr/projet-academique.html>

Cette année verra par ailleurs se mettre en place les premières évolutions de la classe de seconde, dans le cadre de la Réforme du lycée (tests de positionnement, accompagnement personnalisé). Les corps d'inspection accompagneront les équipes, afin d'anticiper la préparation au nouveau baccalauréat général et technologique de 2021 et d'en prévoir les effets pédagogiques.

Nous continuerons à vous soutenir dans vos missions d'enseignement et dans la mise en œuvre de projets innovants lors de nos différentes visites en établissements. De même, c'est dans un esprit de confiance mutuelle que nous contribuerons par notre travail à l'épanouissement de chacun et à la réussite de tous les élèves.

L'Éducation Physique et Sportive dans les établissements du second degré

Nous avons redéfini les "Éléments de pilotage 2018 – 2021" au regard des trois axes du nouveau projet académique. Nous vous engageons à en réaliser une lecture très attentive. Ils constituent un point d'appui pour guider votre travail en équipe. Nous vous invitons à poursuivre votre réflexion sur la manière dont l'EPS contribue concrètement à la réussite et l'ambition scolaire des élèves qui vous sont confiés. Cette réflexion s'inscrit dans le cadre plus large de la continuité du parcours de formation de l'élève, et suppose de consolider les liaisons écoles-collèges et collèges-lycées.

En ce sens nous souhaitons que vous continuiez à développer une culture des indicateurs, en analysant notamment les résultats des élèves, filles et garçons, et leur parcours scolaire global.

2/2

Nous recommandons à tous, professeurs de collège et de lycée, de prendre connaissance des évolutions définies par la réforme des baccalauréats général et technologique et de la voie professionnelle. Nous savons pouvoir compter sur l'engagement de celles et ceux d'entre vous qui sont affectés en lycées pour participer activement à la mise en œuvre de cette réforme et pour intégrer ces évolutions dans vos projets d'enseignement.

Dans une perspective de développement professionnel, individuel et collectif, nous espérons que vous êtes nombreux à vous être inscrits aux stages de formation professionnelle continue du Plan Académique de Formation.

Ces formations sont ouvertes aux conseillers pédagogiques du 1er degré en charge de l'EPS, afin notamment de construire la continuité des enseignements en EPS sur le cycle 3. Et dans le cadre de la continuité collèges-lycées, des formations par secteur sont mises en place.

Suite aux travaux du groupe académique relatif à la sécurité dans les APPN, vous devrez rédiger à compter de cette année, un protocole d'établissement pour chaque activité de pleine nature pratiquée (en EPS, en AS, en section sportive, en sortie scolaire ...) en application de la circulaire nationale n° 2017-075 du 19-4-2017. Tous les chefs d'établissement et les professeurs d'EPS seront prochainement destinataires d'un courrier explicatif.

La création du label « Génération 2024 » pour les établissements scolaires est la première mesure du programme d'appui à l'organisation des jeux olympiques et paralympiques 2024. Un comité académique inter-catégoriel a été mis en place. Des établissements picards sont déjà labellisés. Une nouvelle campagne sera menée au cours de l'année, nous vous encourageons à faire remonter vos projets.

Nous vous encourageons à nouveau à valoriser les élèves qui se démarquent pour leur excellence scolaire et sportive et pour leur engagement citoyen en soumettant leurs candidatures au « prix de l'éducation de l'académie des sports » à votre chef d'établissement. Nous avons reçu très peu de dossiers l'année dernière et restons pourtant convaincus que nombre d'élèves méritent d'être présentés à ce prix.

Nous remercions tous les formateurs de la formation continue comme de la formation initiale pour la qualité de leur engagement professionnel. Nous tenons à réaffirmer notre reconnaissance envers tous les professeurs qui exercent ou ont exercé la fonction de tuteur. Nous maintenons le travail en étroite collaboration avec l'ESPE, concernant la formation initiale, la formation des tuteurs et la mise en stage des étudiants.

Nous remercions également tous les présidents de jurys et les membres des commissions d'examens pour leur précieux travail.

Nous félicitons les lauréats de tous les concours pour leur réussite.

Nous souhaitons à chacune une belle année scolaire et la bienvenue à ceux qui prennent leurs fonctions dans l'académie.

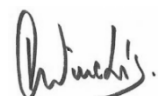
Les Inspecteurs d'Académie - Inspecteurs Pédagogiques Régionaux en EPS



Isabelle BOULNOIS



Didier LANTZ



Martine WINCKELS-PANCHEN